**PROFIL DE NOMINATION**

**NOM : Anthony Kwache**

**ORGANISATION : Alliance nationale des vendeurs de rue et des vendeurs informels du Kenya (KENASVIT)**

**POSITION dans l’ORGANISATION :** Président

:

**DATE D'ÉLECTION ou DE RÉÉLUTION :** le12 août 2021

**POSITION DE CLASSE:**

|  |  |
| --- | --- |
| **Position de classe** | **Oui/Non** |
| 1. Travailleur/se indépendant/e sans employés ou assistants | **Non** |
| 2. Travailleur/se indépendant/e avec un maximum de 2 ou 3 employés ou assistants | **Non** |
| 3. Travailleur/se indépendant/e avec 5 employés ou assistants ou plus | **Oui** |
| 4. Travailleur/se (rémunéré ou non) qui travaille pour un/e opérateur/se ou travailleur/se indépendant/e informel/le | **Non** |

**PROFIL :**

**Date de naissance :** 12/12/1971

**Pays :** Kenya

**Ville :** Kisumu

**Education :** Jusqu’au niveau du diplôme

**État civil :** Marié et père de 5 enfants

Occupation : vendeur sur le marché, anciennement vendeur de rue, qui, à un moment donné, a décidé de diversifier son activité en se concentrant sur l’industrie agroalimentaire, l’agriculture maraîchère et l’horticulture. Cette tentative avait pour objectif d’assurer la subsistance de mon ménage et de faire partie de multiples démarches entreprises par le sous-comité auquel j’appartiens en matière de la sécurité alimentaire. En outre, je vends des sacs depuis 20 ans et fais aussi de l’aviculture et de l’élevage laitier.

Depuis plus de 20 ans, je participe à la lutte des travailleurs de l’économie informelle. Notamment, au sein de KENASVIT, je fais partie d’une équipe qui organise la formation des agents du département d’État chargés du développement et de la reconnaissance des travailleurs informels, créé par une loi du Parlement en 2012, dite Loi sur les micros et petites entreprises. Cette loi a introduit l’établissement des organismes suivants :

1. L’autorité pour des micros et petites entreprises ;
2. Le tribunal compétent pour la résolution des conflits entre MPE ;
3. Le registre des MPE où nos membres déjà inscrits ;
4. Le Fonds des MPE, dit le Fonds Hustler qui fournit des crédits à des individuels / MPE et des groupes.

À cela, il faut ajouter que j’ai siégé au conseil d’administration de l’Autorité pendant 6 ans grâce à KENASVIT et nous attendons avec impatience une nouvelle nomination puisque mon mandat est terminé. Ici, nous formulons des politiques favorables à la reconnaissance et au développement de nos membres.

Bar le biais de KENASVIT, nous avons réussi à faire pression et à plaider en faveur de la construction de marchés et de l’attribution d’espaces de travail à nos membres. Comme résultat, plus de 50 marchés ont été construits et occupés. Cela est devenu possible grâce à la collaboration et aux négociations avec les gouvernements local et national.

Avec KENSAVIT, nous avons aussi créé des Saccos pour nos membres, en encourageant et en recrutant nos adhérents au travail en matière de la protection sociale au niveau institutionnel. Ainsi, nous avons établi une protection sociale traditionnelle au sein de nos groupes.

En partenariat avec SNI et grâce à KENASVIT, j’ai guidé nos membres dans leurs démarches, ce qui leur a permis d’initier le dialogue et la négociation comme pilier de notre engagement.

Je crois fermement à l’autonomisation des femmes, non pas par le bouche-à-oreille, mais par la pratique.

Je crois aussi à l’autonomisation et à la reconnaissance des jeunes et des personnes handicapées.

J’ai joué un rôle de conseil pour les travailleurs informels, en intervenant très souvent à leur nom devant les autorités locales et le gouvernement national.

A mon avis, mes compétences en matière de la compréhension des politiques du gouvernement et la manière les blocs régionaux interviennent à l’égard des travailleurs de l’économie informelle, pourraient faire en sorte que leurs problèmes soient discutés et compris aux niveaux gouvernementaux internationaux et aux blocs régionaux / économiques. Je suis convaincu que grâce aux politiques et aux régimes fiscaux harmonisés, les travailleurs informels pourront régler leurs problèmes quotidiens.

C’est pour cette raison que je crois en vendeurs transfrontaliers, qui d’ailleurs ne sont pas harcelés dans notre pays et les soutiens dans leur activité.

Voilà pourquoi, je souhaite par la présente me présenter aux élections de vice-président ou de membre du conseil avec l’intention de vous servir au mieux de mes capacités et être la voix de ceux qui n’en ont pas.